

Septembre 2014

LES NOUVEAUX DORTOIRS DU FOYER SAINT-THOMAS EN VOIE D'ACHÈVEMENT

Il ne reste que la peinture du second étage. Les élèves ont pu investir les lieux, mais il faut encore payer les dernières factures et rembourser les prêts.



Le bloc sanitaire du RdC



Un dortoir



Le couloir des dortoirs



Merci de votre aide.

COUPON RÉPONSE

Association de Soutien à l'Éducation Populaire

Je souhaite aider l'œuvre scolaire du couvent de la Haye-aux-Bonshommes.

Je verse la somme de € pour AIDER l'ASEP à la réalisation des travaux projetés.

NOM : Prénom :

Adresse :
..... Téléphone :

Courriel :

Fait à : le : Signature :

DONS A L'A.S.E.P.

— pour les donateurs particuliers : la loi vous permet une réduction d'impôt égale à 66 % du don effectué, dans la limite de 20 % du revenu imposable ;

— pour les entreprises : 60 % du don est déductible de votre résultat dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

L'excédent éventuel peut être reporté sur 5 ans.

— pour les personnes payant l'ISE, possibilité de déduction jusqu'à 75 % du don effectué : nous consulter.

Veuillez m'envoyer un reçu fiscal (cocher).

Chèques à l'ordre de « ASEP ». Talon à renvoyer à :
COUVENT DE LA HAYE-AUX-BONSHOMMES,
49240 AVRILLÉ – FRANCE